



RAPPORT ANNUEL

OPTIMUM ÉQUILIBRE

Code LEI : 969500GFFOQEMQPJ4W76

30 juin 2023

Société de gestion : Meeschaert Asset Management
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine • 75755 Paris Cedex 15
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements	2
Politique d'investissement	11
Déontologie	21

COMPTES ANNUELS	24
------------------------	-----------

Bilan Actif
Bilan Passif
Hors Bilan
Compte de résultat

COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables
Evolution de l'actif net
Complément d'information 1
Complément d'information 2
Ventilation par nature des créances et dettes
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation
Affectation des sommes distribuables
Résultats et autres éléments
Inventaire

RAPPORT DE GESTION

1. Orientation des placements

OPC d'OPC

Jusqu'à 100 % de l'actif net dont jusqu'à 30% de l'actif net en FIA.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, une performance nette de frais supérieure à 4% par an.

Cet objectif de rendement est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion, sur la base d'une allocation cible d'exposition moyenne du portefeuille à hauteur de 50% sur les marchés actions et de 50% sur les produits de taux, sur la durée de placement recommandée de 5 ans. Cette allocation cible est donnée à titre indicatif et l'objectif de rendement ne constitue pas une garantie de rendement.

INDICATEUR DE REFERENCE

Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégies utilisées

Pour parvenir à l'objectif de gestion, la politique d'investissement du Fonds repose sur une gestion active et opportuniste.

La construction du portefeuille est la résultante de la combinaison d'une allocation stratégique et d'une allocation tactique :

1. L'allocation stratégique est basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.) avec un horizon de moyen terme (6 mois environ). Elle est revue périodiquement et son couple rendement-risque est optimisé de façon régulière en fonction des anticipations futures des rendements, des volatilités et des corrélations entre actifs du gérant ;
2. L'allocation tactique vise à optimiser la performance avec une répartition opportuniste géographique, sectorielle, et par style de gestion. Le gérant pourra être amené à prendre des positions directionnelles sur certains marchés ou certaines thématiques afin de capter des tendances à court/moyen terme.

La dernière étape consiste à définir un portefeuille stratégique jugé optimal en pondérant les fonds et titres sélectionnés en fonction de leurs caractéristiques, de leurs styles et de leurs process. La construction du portefeuille est basée sur une analyse quantitative visant à dégager la meilleure combinaison possible entre les différents sous-jacents pour dégager le portefeuille jugé, par la société de gestion, le plus efficient en termes de couple rendement-risque tout en respectant les choix d'allocation d'actifs défini préalablement.

La sélection des sous-jacents a pour objectif de mettre en œuvre l'allocation d'actifs visée par la stratégie ci-dessus et d'apporter une valeur ajoutée significative du fait de la capacité des titres ou OPC sélectionnés à atteindre leurs objectifs de gestion. L'allocation cible du gérant visera une exposition moyenne du portefeuille de 50% sur les marchés actions et de 50% sur les produits de taux. Cette allocation cible est donnée à titre indicatif. En fonction des conditions de marché et des anticipations de la société de gestion, le gérant pourra s'éloigner significativement de celle-ci dans la durée.

La stratégie d'investissement ne prend pas en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).

Processus de sélection des OPC :

Le processus de sélection des OPC est réalisé à partir :

- D'une analyse qualitative : un processus de due diligence est mis en œuvre et vise à évaluer si les sociétés de gestion disposent des moyens adéquats pour réaliser les objectifs de gestion fixés pour les OPC qu'elles gèrent. Cette analyse vise à apprécier qualitativement, notamment, les éléments suivants : les moyens humains, la structure organisationnelle, la qualité du processus d'investissement, la conformité et le contrôle des risques.
- D'une analyse quantitative : elle vise à identifier les opportunités d'investissement par un filtrage quantitatif des OPC, basé sur l'analyse de données statistiques et économétriques. Les critères d'analyse vont permettre d'opérer une sélection d'OPC en fonction du risque et des performances de gestion à moyen et long terme. Le gérant privilégiera, selon son analyse, les OPC démontrant une régularité dans la création de performance.

Processus de sélection des actions :

Le processus de sélection des actions repose sur une gestion active de conviction basée sur la sélection de sociétés qui présentent potentiellement des perspectives bénéficiaires supérieures à la moyenne des comparables et dont le potentiel n'a pas encore été anticipé par le marché soit du fait d'un avantage compétitif durable, soit du fait de sa restructuration ou de son retournement.

La sélection des entreprises se base sur une étude de leurs fondamentaux en analysant :

- Les avantages compétitifs de l'entreprise dans son secteur et la qualité des équipes de management (différents éléments structurels tels que les parts de marché, les barrières à l'entrée seront examinés en priorité) ;
- Les perspectives de croissance envisagée et la qualité de la structure financière ;
- Les éléments déclencheurs d'une appréciation du prix (croissance organique, raison économique, évolution actionnariale, restructuration).

Les décisions d'investissement sont également prises en fonction :

1. De l'analyse qualitative de l'environnement économique ;
2. Du niveau de risque de l'investissement ;
3. De l'analyse des tendances et des données de marchés pour optimiser la rentabilité des investissements.

Processus de sélection des obligations :

Le processus de sélection s'effectue à travers une analyse prenant en compte :

1. Les niveaux de rendement offerts sur les courbes des taux des différentes zones géographiques ;
2. Les écarts de rémunération entre les taux à court terme et à long terme ;
3. Les écarts de rémunération entre les différents niveaux de crédit, notamment entre les obligations gouvernementales et les obligations émises par les entreprises.

La structure du portefeuille pourra être amenée à évoluer en fonction des conditions de marché et des convictions du gérant dans la limite des marges de manœuvre du portefeuille.

Le Fonds pourra être exposé au marché des actions jusqu'à 60% de l'actif net via des OPC, des trackers ou directement en titres vifs, de toutes capitalisations et de toutes zones géographiques, avec toutefois une limite de 50% de l'actif net, pour les petites et moyennes capitalisations et les pays émergents.

Il pourra également être exposé aux stratégies de performance absolue via des OPC, ayant pour objectif d'obtenir un rendement décorrélé des principales classes d'actifs (actions, obligations, monétaire).

Si les conditions de marché l'imposent, en cas d'anticipations défavorables aux marchés actions ou après avoir atteint l'objectif de performance défini, le Fonds pourra réduire son exposition aux actions au profit de produits de taux.

Le Fonds pourra être exposé avec un minimum de 20% et jusqu'à 100% de l'actif net aux marchés des taux via des OPC (dont OPC obligataires flexibles visant à être réactifs aux variations de taux) ou directement en produits de taux, titres de créance ou obligations libellés en euro ou internationaux émis par des émetteurs privés ou publics, avec toutefois une limite de 50% de l'actif net, pour la part des obligations à haut rendement (« titres spéculatifs ») et pour les pays émergents. Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le Fonds pourra investir dans des instruments financiers monétaires, notamment des OPC monétaires ou monétaires court terme.

A noter que le Fonds pourra être exposé indirectement aux marchés des matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières.

Le Fonds pourra être exposé à hauteur de 30% de son actif net sur cette classe d'actif.

Enfin, le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, sur actions, taux, devises ou sur indices (actions, taux, et/ou change), négociés sur des marchés règlementés, organisés et/ou de gré à gré. Les interventions pourront être réalisées à titre de couverture ou d'exposition. Il pourra également réaliser des opérations de swaps, cap et floor.

Le Fonds pourra être exposé à un risque de change en conséquence de ses investissements sur des devises jusqu'à 100% de l'actif net.

L'allocation résulte d'une allocation stratégique et tactique dans le respect des investissements et expositions suivantes :

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
Marché actions	0%	60%
<i>Dont petites et moyennes capitalisations</i>	<i>0%</i>	<i>50%</i>
Marché des taux	20%	100%
<i>Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)</i>	<i>0%</i>	<i>50%</i>
Risque de change	0%	100%
Pays émergents	0%	50%
Matières premières	0%	30%

La stratégie d'investissement ne prend pas en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG). Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Actifs (hors dérivés intégrés)

- **Actions :**

Le Fonds pourra être investi sur des actions de toutes capitalisations dans la limite de 60% de l'actif net, y compris des actions de petites et moyennes capitalisations (capitalisation boursière inférieure à 10 milliards d'euros au moment de l'investissement), dans la limite de 50% de l'actif net et de toute zone géographique, y compris les pays émergents dans la limite de 50% de l'actif net.

- **Titres de créances et instruments du marché monétaire :**

Le Fonds pourra également comprendre en direct des titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou internationaux émis par des émetteurs publics ou privés de notation supérieur ou égale à BBB- ou une note jugée équivalente par la société de gestion avec toutefois une limite de 50% de l'actif net pour la part des obligations à haut rendement (appelées également « titres spéculatifs ») et pour les pays émergents.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver.

- **OPC :**

Le Fonds pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net des OPC de droit français et/ou européens, dont jusqu'à 30% en FIA et/ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Selon la stratégie mise en œuvre, il pourra s'agir d'OPC/fonds de type actions, monétaires ou obligataires ayant vocation à dégager une performance absolue (c'est-à-dire décorrélée des marchés).

Le Fonds pourra investir dans des OPC gérés par MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT.

Le Fonds pourra avoir recours aux « trackers », supports indiciels cotés, en vue d'augmenter l'exposition aux marchés actions ou de diversifier l'exposition à d'autres classes d'actifs.

Instruments dérivés

- **Nature des marchés d'interventions :**

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux (y compris les pays émergents) réglementés, organisés et/ou de gré à gré.

Informations relatives aux contrats financiers de gré à gré :

La sélection des contreparties repose sur le principe de sélectivité des meilleures contreparties de marché. Les contreparties sont des établissements de crédit de premier rang.

Ces opérations font systématiquement l'objet de la signature d'un contrat entre l'OPCVM et la contrepartie définissant les modalités de réduction du risque de contrepartie.

La politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties est disponible sur le site Internet de MEESCHAERT AM (www.meeschaert-am.com).

- **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

☒ Actions

☒ Taux

☒ Change

- **Nature des interventions :**

Le gérant pourra prendre des positions pour couvrir et/ou exposer le portefeuille dans le but de réaliser l'objectif de gestion. La couverture de change n'est pas systématique, elle relève de l'appréciation discrétionnaire du gérant.

- **Nature des instruments utilisés :**

Le gérant pourra être amené à utiliser :

- ☒ des contrats futures sur actions, taux, devises ou sur indices (indices actions, indices taux, et/ou de change) ;
- ☒ des options sur actions, taux, devises ou sur indices (indices actions, de taux, et/ou de change) ;
- ☒ des contrats de change à terme ;
- ☒ des swaps, cap et floor.

L'engagement hors bilan ne pourra excéder 100% de l'actif net.

Le Fonds n'aura pas recours à des contrats d'échange sur rendement global « total return swaps » ou tout autre instrument financier dérivé présentant des caractéristiques similaires.

Titres intégrant des dérivés

- **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

- ☒ Actions
- ☒ Taux

- **Nature des interventions :**

Titres intégrant des dérivés simples : le fonds aura recours à tout type de titres intégrant des dérivés simples. Les bons de souscription resteront dans la limite de 10% de l'actif net.

Les EMTN Structurés / Certificat Structurés intégrant un ou des contrats financiers simples resteront dans une limite de 20% de l'actif net.

Le fonds n'aura pas recours à des titres intégrant des dérivés complexes à l'exception des Obligations contingentes convertibles (dans une limite de 20% de l'actif net).

- **Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :**

Le gérant peut recourir à des titres intégrant des dérivés dans le cas où ces titres offrent une alternative par rapport aux autres instruments financiers ou si ces titres n'ont pas d'offre identique sur le marché des autres instruments financiers.

À tout moment, la somme des engagements dérivés (instruments dérivés, intégrant des dérivés ou titres intégrant des dérivés) est limitée à 100 % maximum de l'actif net du Fonds.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Aucune contrepartie ne dispose d'un quelconque pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition et la gestion du portefeuille, ni sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés. L'approbation des contreparties n'est requise pour aucune transaction sur le portefeuille.

Des procédures de gestion de conflits d'intérêt ont été mis en place afin de les prévenir et de les gérer dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts.

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est averti que le fonds ne bénéficie d'aucune garantie et que son capital peut ne pas lui être totalement restitué.

Les principaux risques inhérents au fonds sont :

Risque de perte en capital

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque discrétionnaire et allocation d'actifs

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés et de l'allocation d'actifs faite par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPC/titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut avoir une performance négative.

Risque que la performance ne soit pas conforme à ses objectifs

Il est possible que l'objectif assigné au Fonds de surperformer son indice de référence avec une volatilité inférieure ne soit pas atteint. Les performances des sous-jacents évoluent de façon plus ou moins indépendantes de celles des indices de marchés.

Risque lié aux marchés actions

L'investisseur est soumis aux risques propres aux marchés des actions. Une baisse des marchés des actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à la détention de petites et moyennes capitalisations

Le Fonds peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. L'exposition aux petites et moyennes capitalisations peut entraîner des baisses plus importantes et plus rapides de la valeur liquidative du fonds.

Risque de crédit

L'investisseur peut être exposé à une dégradation de la perception par le marché de la qualité d'un émetteur ou à un risque de défaillance d'un émetteur qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux

L'investisseur est soumis aux risques propres du marché obligataire. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie

Un risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments dérivés négociés de gré à gré. Le risque de contrepartie mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.

Risque lié aux marchés des pays émergents

Les risques de marché et de crédit sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché à la baisse peuvent être plus forts et plus rapide que sur les grandes places internationales.

En outre, l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés des pays émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque de change

Le risque de change représente le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra alors baisser sensiblement.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque sur matières premières

Les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées.

Une évolution défavorable de ces marchés pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds, en raison de son exposition indirecte aux matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières.

Risque lié aux stratégies alternatives

Le fonds peut être exposé à des OPC déployant des stratégies dites « alternatives » dont les moteurs de performances sont principalement liés à la mise en œuvre de techniques de gestion complexes et non directionnelles. Ces stratégies comportent des risques spécifiques liés aux classes d'actifs et instruments utilisés ainsi qu'aux processus et méthodologies de gestion. La réalisation de ces risques pourrait avoir pour conséquence de faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux obligations contingentes

Les CoCos sont des titres hybrides, dont l'objectif est principalement de permettre une recapitalisation de la banque ou société financière émettrice, en cas de crise financière. Ces titres disposent en effet de mécanismes d'absorption des pertes, décrits dans leurs prospectus d'émission, qui s'actionnent en général si le ratio de capital de l'émetteur passe en deçà d'un certain seuil de déclenchement ou « trigger ». Le trigger est tout d'abord mécanique : il se base généralement sur le ratio comptable CET1 (« Common Equity Tier 1 ») ramené aux actifs pondérés par le risque. Pour pallier le décalage entre les valeurs comptables et la réalité financière, il existe une clause discrétionnaire permettant au superviseur d'actionner le mécanisme d'absorption des pertes, s'il considère que l'établissement émetteur est en situation d'insolvabilité.

Les CoCos sont donc soumises à des risques spécifiques, notamment subordination à des critères de déclenchement précis (ex. dégradation du ratio de fonds propres), conversion en actions, perte en capital ou non-paiement des intérêts.

L'utilisation des obligations subordonnées et notamment les obligations dites *Additional Tier 1* expose le fonds aux risques suivants :

- de déclenchement des clauses contingentes : si un seuil de capital est franchi, ces obligations sont soit échangées contre des actions soit subissent une réduction du capital potentiellement à 0.
- d'annulation du coupon : Les paiements des coupons sur ce type d'instruments sont entièrement discrétionnaires et peuvent être annulés par l'émetteur à tout moment, pour une raison quelconque, et sans contraintes de temps.
- de structure du capital : contrairement à la dette classique et sécurisée, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte en capital sans faillite préalable de l'entreprise. De plus, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires.

Risque en matière de durabilité

Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

GARANTIE OU PROTECTION

Néant.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 5 ans.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

KPMG Audit, représenté par Isabelle Bousquié
Tour Eqho – 2 avenue Gambetta – 92066 Paris La Défense

2. Politique d'investissement

- a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice.

Juillet 2022

En juillet, la Fed américaine a poursuivi sa politique volontariste de resserrement monétaire (+75 pb) afin de lutter contre l'inflation et le risque de désencrage des anticipations d'inflation. La BCE a quant à elle relevé ses taux de 50 pb et a ainsi mis fin à la politique de taux négatifs initiée en 2014.

Alors que les chiffres de l'inflation ont atteint des records, les premiers effets des politiques restrictives ont été observés au travers de l'affaiblissement de la demande et des indicateurs avancés, les Etats-Unis connaissant une récession technique après deux trimestres consécutifs de contraction.

En Europe, la crainte des investisseurs d'une coupure des approvisionnements du gazoduc Nord Stream 1 ne s'est pas matérialisée et les livraisons de gaz russe à l'Europe ont partiellement repris après 10 jours d'interruption pour maintenance.

A l'inverse de la tendance du mois précédent, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis se sont repris respectivement de 9,69% et 7,44% au mois de juillet. En revanche, l'indice des actions chinoises a perdu 6,96%.

Août 2022

Le début du mois d'août a commencé favorablement pour les marchés qui ont apprécié les bons résultats des entreprises au second trimestre et l'adoption par le Sénat américain d'un plan de 433 milliards de dollars sur 10 ans concernant la santé, l'énergie et les infrastructures.

Cependant, le mois d'août a également confirmé le ralentissement de l'économie mondiale au travers des publications de PMI passant en zone de contraction, notamment aux États-Unis et en Europe. Par ailleurs, la crise énergétique s'est intensifiée en Europe avec un prix du gaz naturel qui a atteint de nouveaux records au moment où les États cherchaient à augmenter leur stock de gaz pour l'hiver et où la Russie réduisait son approvisionnement.

En fin de mois, la conférence annuelle de Jackson Hole a permis aux banquiers centraux de réitérer fermement leur objectif de stabilité des prix et la nécessité de poursuivre durablement le durcissement de leurs politiques monétaires. L'anticipation d'une récession prochaine par les investisseurs a conduit à une accentuation de la baisse des marchés avec notamment l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis qui ont respectivement fléchi de 2,33% et 5,10% au mois d'août.

Le fonds a affiché une performance positive sur le mois d'août, porté par ses différentes stratégies de diversification. En termes de gestion, nous avons notamment renforcé la part des actions des pays frontières et des matières premières, et initié une position sur la thématique des infrastructures. Nous avons également allégé les actions chinoises au profit d'obligations d'entreprises du même pays afin de ne pas trop exposer le portefeuille aux risques de confinement liés au Covid. Enfin, nous avons pris une position à l'aplatissement de la courbe des taux américaine en raison d'anticipations sur les emprunts à long terme qui nous paraissaient inappropriées.

Septembre 2022

Aux États-Unis, la Fed a relevé ses taux de 75 bps pour la troisième fois consécutive, ses membres ayant confirmé la nécessité de voir les anticipations d'inflation de long terme baisser significativement, quel qu'en soit le coût.

En Europe, l'inflation en zone euro a atteint un nouveau sommet à 10% sur un an, notamment en raison de la diffusion de la hausse des prix de l'énergie dans l'économie. Les ministres européens se sont mis d'accord sur un

ensemble de mesures concernant une baisse de la consommation d'énergie et une taxe de solidarité pour les énergéticiens. Par ailleurs, la victoire de la coalition des droites italiennes aux élections générales était largement anticipée et n'a pas provoqué de perturbations sur les marchés, contrairement au Royaume-Uni où les annonces budgétaires ont provoqué une forte défiance et provoqué une chute de la devise ainsi qu'une hausse des taux. Enfin, la publication des indicateurs en Chine a confirmé la timide reprise économique malgré l'assouplissement monétaire des derniers mois.

L'anticipation d'une récession prochaine par les investisseurs a conduit à une nouvelle correction sur les marchés actions avec notamment une baisse de l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro de 7,18%. Les actions de la zone euro et des pays émergents ont cédé respectivement 5,57% et 9,34%.

Octobre 2022

Le mois d'octobre a connu une actualité très dense. Aux États-Unis, les chiffres de l'emploi ont confirmé la bonne tenue de l'économie. La publication de l'inflation en milieu de mois a renforcé ce sentiment, d'autant que la hausse des prix semble se diffuser à l'ensemble des pans de l'économie.

En proie à des difficultés énergétiques, la zone euro a fait face à un ralentissement de l'activité de plus en plus marqué comme en a témoigné la publication des indices PMI. Pour autant, l'inflation est restée élevée, à un niveau supérieur à 10%. Dans ce contexte, la BCE a remonté son principal taux directeur de 75 bps.

En Chine, le congrès du Parti Communiste Chinois s'est conclu par un renforcement des pouvoirs aux mains de Xi Jinping. Les investisseurs ont craint une poursuite d'une politique défavorable aux milieux d'affaires et d'une gestion de la crise du covid toujours aussi drastique, quelques soient les impacts sur l'économie du pays. Par ailleurs, le risque géopolitique entre la Chine et les États-Unis devrait rester important, notamment au sujet de Taïwan.

Au cours du mois, les indices actions ont connu des évolutions très contrastées avec notamment une progression de 9,09% pour l'Indice Eurostoxx 50 et une baisse de 4,06% pour l'indice des pays émergents en euros. Pour finir, les obligations européennes ont terminé le mois en légère hausse dans une volatilité élevée.

Novembre 2022

Aux États-Unis, les Démocrates ont résisté bien mieux que prévu lors des élections de mi-mandat en maintenant leur « majorité » au sénat. Cependant, l'actualité la plus importante est venue de la banque centrale qui a estimé qu'il était temps de ralentir le rythme des hausses après le fort resserrement monétaire des derniers mois. L'inflation américaine globale a semblé avoir atteint son pic, même si l'inflation « cœur » est restée élevée, et les créations d'emploi sont restées sur des niveaux trop importants pour limiter les pressions salariales.

En Europe, la commission européenne a rappelé les craintes sur la croissance économique, pénalisée par les prix de l'énergie et une inflation qui s'est maintenue au-dessus de 10%, bien qu'en léger recul. L'inflation sous-jacente s'est, quant à elle, stabilisée à un niveau élevé de 5%.

En Chine, l'économie est restée pénalisée par les mesures anti-Covid, à l'image du PMI manufacturier publié en territoire de contraction à 49,4. Face à la montée de la contestation dans le pays, les dirigeants ont essayé de trouver une ligne de crête, pour redonner plus de libertés à la population, tout en limitant les risques sur le système de soin. Les espoirs de réouverture prochaine ont permis un rebond des marchés locaux après plusieurs mois de baisse.

Le mois de novembre a été porteur pour les marchés actions, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ayant respectivement progressé de 2,66% et 9,70%.

Décembre 2022

Aux États-Unis, la Fed a réhaussé comme prévu ses taux directeurs de 50 bps. J. Powell a rappelé que la Fed ne prévoyait un retour de l'inflation vers le niveau cible de 2% qu'en 2025 en raison de la robustesse du marché du travail.

En Europe, la BCE a également remonté ses taux de 50 bps et a annoncé qu'elle poursuivrait la dynamique en 2023. Ce faisant, Christine Lagarde a surpris les intervenants de marchés par son ton offensif, alors que les indicateurs d'activité en zone euro montraient un essoufflement de l'activité pénalisée notamment par les coûts de l'énergie.

En Chine, les investisseurs ont préféré faire preuve d'optimisme et retenir les mesures d'assouplissement dans la politique de lutte contre la diffusion de la Covid-19 plutôt que la forte reprise des cas.

Le mois de décembre a été marqué à la fois par une tension sur les taux d'intérêt et un repli marqué sur les marchés actions. L'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont cédé respectivement 7,32% et 4,27%. Sur l'ensemble de l'année 2022, les actions et les obligations internationales ont également affiché des performances très négatives, ce qui ne s'était plus produit simultanément depuis 1994.

Janvier 2023

Aux États-Unis, les statistiques ont confirmé le ralentissement de l'inflation accompagné d'une contraction plus forte que prévue des indicateurs ISM d'activité économique. En parallèle, les publications microéconomiques ont montré un ralentissement de la croissance des bénéfices par action des entreprises. Pour autant, la croissance du PIB au 4ème trimestre a été légèrement meilleure qu'attendue (+2,9% en glissement trimestriel annualisé), soutenue par une consommation robuste.

En zone euro, la douceur de l'hiver a permis de limiter la consommation d'énergie et d'éviter des coupures de gaz, dont le prix a baissé de 30%. En parallèle, l'inflation globale a ralenti en passant de 10% en novembre à 9,2% en décembre alors que l'inflation cœur a progressé à 5,2% contre 5% en novembre. Par ailleurs, l'activité économique a mieux résisté qu'attendue, avec des indicateurs PMI globalement supérieurs aux anticipations, ce qui a contribué au regain d'optimisme des investisseurs.

Enfin, en Chine, l'activité s'est redressée après un début de mois difficile. Les chiffres de croissance du 4ème trimestre se sont révélés meilleurs qu'attendus, même si le PIB est resté stable.

Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont progressé respectivement de 5,31% et 9,88% au cours du mois de janvier.

Février 2023

Aux États-Unis, la banque centrale a profité de sa première réunion de l'année pour augmenter les taux directeurs de 25 bps, à 4,75%. Cependant, le Président Powell a adopté un ton plus accommodant, indiquant que la désinflation était enclenchée. Cependant, par la suite, les indices PMI ont montré la robustesse de l'économie américaine, tandis que les indicateurs d'inflation ont confirmé que les tensions sur les prix étaient toujours bien présentes.

En zone euro, la BCE a remonté son principal taux directeur de 50 bps à 2,5% et a quasiment officialisé une nouvelle hausse de 50 bps lors de la réunion de mars. L'inflation est en effet restée loin de la cible des 2%, ce qui a fait naître des dissensions au conseil de la BCE, notamment entre les pays endettés et les pays plus frugaux.

Par ailleurs, le conflit en Ukraine est revenu sur le devant de la scène, un an après l'entrée des troupes russes. À fin février, rien ne permettait d'espérer un règlement rapide du conflit.

Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et avec dividendes réinvestis a reculé de 0,53% au cours du mois de janvier, tiré à la baisse par les marchés émergents qui ont chuté de 4,20%. Faisant

presque figure d'exception, l'indice Euro Stoxx 50 a, quant à lui, progressé de 1,90%. Par ailleurs, sur l'obligataire, les indices européens ont globalement affiché des performances négatives.

Mars 2023

Le mois de mars a été marqué par un regain de tensions dans le monde bancaire. Aux États-Unis, la volonté de la Fed de resserrer sa politique monétaire en envisageant des hausses de taux supplémentaires a été contrariée par la faillite de Silicon Valley Bank. Une semaine plus tard, la banque Crédit Suisse s'est également trouvée sous le feu des projecteurs et les autorités suisses ont œuvré rapidement en faveur d'une acquisition par sa concurrente UBS. Ces éléments ont ébranlé la confiance des investisseurs, entraînant un mouvement d'aversion au risque qui s'est traduit par une baisse ponctuelle des actifs risqués et des taux d'intérêt.

En Europe, l'activité économique est restée dynamique mais avec une inflation trop élevée au regard de la cible de la BCE. Cette dernière a donc relevé ses taux de 50 bps comme prévu.

En Chine, l'objectif de croissance pour 2023 a été fixé à 5% durant la session parlementaire annuelle du Parti Communiste. En parallèle, l'activité économique est restée bien orientée, avec notamment un secteur des services dynamique, alors que l'inflation est restée contenue.

Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont progressé respectivement de 0,62% et 1,95% au cours du mois. Cependant, les indices des valeurs moyennes européennes et des matières premières ont reculé d'environ 3% et l'indice des banques européennes a chuté de plus de 13%.

Avril 2023

Aux États-Unis et en Europe, le ralentissement économique dans l'industrie a commencé et la banque centrale américaine devrait terminer prochainement ses relèvements de taux directeurs au fur et à mesure que l'inflation continue à se replier. À contre-courant, l'économie chinoise a réaccélééré, surtout dans le secteur des services.

Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a fléchi de 0,18% au cours du mois. En termes géographique, les actions de la zone euro se sont une nouvelle fois bien comportées alors que les actions des pays émergents ont reculé.

Mai 2023

Aux États-Unis, le mois de mai a été marqué par les négociations tendues entre Démocrates et Républicains au sujet du plafond de la dette qui ont entraîné un regain de volatilité sur les taux et les actions. En parallèle, la Fed a remonté ses taux directeurs de 25 bps et a préparé le marché à une pause en considérant que le niveau élevé des taux et la crise dans les banques régionales devraient suffire à freiner l'économie et l'inflation. En Europe, la BCE a elle aussi remonté ses taux de 25 bps, mais dans la perspective de poursuivre ce mouvement dans l'été. L'Allemagne est entrée en récession et la Chine a déçu sur ses perspectives de reprise économique avec des difficultés persistantes dans le secteur manufacturier. Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a progressé de 2,45% au cours du mois, alors que l'indice Eurostoxx 50 s'est replié de 2,21%.

Juin 2023

Aux États-Unis, l'économie américaine s'est maintenue sur une trajectoire très robuste, ce qui a amené la Banque Centrale à prévoir encore deux hausses de ses taux directeurs.

En zone euro, même si les indicateurs d'activité ont été en repli, la BCE a poursuivi son resserrement monétaire avec une hausse de 25 bps et d'autres à suivre. Parmi les principales autres banques centrales, celles du Canada et d'Angleterre ont également relevé leurs taux directeurs en juin, alors que la politique monétaire chinoise pourrait s'assouplir en raison d'une faiblesse de la demande intérieure et d'une inflation quasiment inexistante.

Dans ce contexte économique où la perspective d'une récession globale s'est éloignée, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a progressé de 3,39% au cours du mois.

b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.

Juillet 2022

Le fonds affiche une performance en progression sur le mois de juillet, dans un contexte de baisse soutenue des taux d'états malgré le resserrement monétaire entrepris par les banques centrales, soutenant les actifs risqués. Au cours du mois, le fonds a principalement bénéficié de l'appréciation des marchés actions des pays développés tandis que la correction des actifs chinois ainsi que nos positions de couverture ont été les principaux détracteurs à la performance.

Dans un contexte de marché toujours volatil, nous avons maintenu l'allocation inchangée avec un positionnement toujours défensif du portefeuille. Toutefois, nous avons renforcé la pondération aux stratégies de gestion active afin de profiter d'un environnement avec des écarts de valorisations parfois important sur les marchés. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions stable à 26,3%.

Août 2022

Le fonds affiche une performance en baisse sur le mois d'août dans un contexte de renforcement des inquiétudes sur le front de l'inflation et de l'accélération du resserrement monétaire entrepris par les banques centrales. Au cours du mois, le fonds a principalement bénéficié de ses positions de couvertures sur les actions des marchés développés. Notre exposition aux actions chinoises a également contribué favorablement tandis que la baisse des actions et du crédit en Europe a été la principale source de contreperformance.

Dans un contexte de renforcement de l'attractivité des rendements des actifs obligataires, nous avons renforcé notre allocation aux obligations internationales par l'intégration d'un nouveau fonds en portefeuille. Nous avons par ailleurs maintenu l'exposition aux actions du portefeuille dans un contexte de volatilité élevée. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions stable à 26,4%.

Septembre 2022

Le fonds affiche une performance en baisse sur le mois de septembre dans un contexte de renforcement des craintes économiques liées à la progression de l'inflation et à la crise énergétique. Au cours du mois, le fonds a principalement souffert de son exposition aux actions internationales, notamment au secteur des télécoms. Le fonds a toutefois bénéficié de la présence de couvertures sur les marchés européens qui ont permis de limiter la baisse du portefeuille.

Au cours du mois, l'allocation du portefeuille est restée stable dans un contexte de volatilité toujours élevée sur les marchés. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 25,2%.

Octobre 2022

Le fonds affiche une performance en hausse sur le mois d'octobre dans un contexte où certaines banques centrales ont démontré leur capacité de soutien, favorisant la confiance et la progression des actifs financiers. Au cours du mois, le fonds a principalement bénéficié de son exposition aux actions des pays développés tandis que l'exposition aux actifs chinois ainsi que les couvertures sur les marchés actions ont pénalisé le portefeuille.

Au cours du mois, nous avons clôturé nos positions d'arbitrages sectoriels dans un contexte de volatilité persistante. Par ailleurs, le fonds ayant adopté un positionnement défensif depuis le début de l'année, nous avons

graduellement renforcé l'exposition actions afin de préparer le portefeuille à un éventuel rebond des marchés. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 30,66%.

Novembre 2022

Le fonds affiche une performance en hausse sur le mois de novembre, bénéficiant de l'impact positif des publications rassurantes sur le front de l'inflation en particulier. Au cours du mois, le portefeuille a bénéficié de son exposition aux actions européennes et chinoises, qui ont connu un rebond marqué. Les positions sur les marchés obligataires et du crédit ont également contribué à la performance, de même que notre position de diversification sur les matières premières. Le fonds a toutefois souffert de la présence de couvertures visant à réduire le risque du portefeuille.

Au cours du mois, nous avons maintenu notre allocation d'actifs inchangée. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 31,02%.

Décembre 2022

Le fonds affiche une performance en baisse sur le mois de décembre, dans un contexte dégradé par la tonalité des discours des banquiers centraux face au risque inflationniste. Au cours du mois, le portefeuille a été pénalisé par la baisse des actions internationales et des marchés obligataires tandis que nos couvertures actions ont permis de limiter la baisse. Notre exposition aux matières premières a également apporté une contribution positive.

Dans un contexte de probable pic d'inflation et d'attractivité des rendements obligataires, nous avons renforcé la poche crédit du portefeuille et réduit nos liquidités. Par ailleurs, nous avons intégré un produit à capital garanti permettant de bénéficier de la hausse des marchés européens dans un contexte de marché toujours incertain. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 30,49%.

Janvier 2023

Le fonds débute l'année sur une hausse, bénéficiant d'un climat plus favorable pour les actifs risqués. Au cours du mois, le portefeuille a bénéficié de la bonne performance du marché européen, notamment au sein des petites et moyennes capitalisations ainsi que plus largement, des marchés développés internationaux. Le contexte de réouverture de l'économie chinoise a également contribué à la bonne performance du marché. Notre poche obligataire a également apporté une contribution positive, bénéficiant des anticipations favorables du marché sur la politique des banques centrales.

Au cours du mois, nous avons poursuivi le renforcement de notre poche obligataire internationale afin de bénéficier de rendements attractifs. Par ailleurs, nous avons coupé nos positions sur le secteur bancaire européen après la bonne performance récente. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 30,39%.

Février 2023

Le fonds s'inscrit en repli sur le mois de février, dans un contexte de tensions inflationnistes persistantes. Au cours du mois, le portefeuille a principalement bénéficié de la bonne performance du marché européen, notamment au sein des petites et moyennes capitalisations ainsi que plus largement des marchés développés internationaux. Les tensions politiques entre la Chine et les États-Unis ainsi que la dynamique haussière du dollar US ont pénalisé les actifs émergents tandis que la remontée des taux a eu un impact négatif pour les actifs obligataires du portefeuille.

Au cours du mois, nous avons maintenu l'allocation inchangée. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 31,07%.

Mars 2023

Le fonds s'inscrit en léger repli sur le mois de mars, dans un contexte marqué par les tensions du secteur bancaire international. Au cours du mois, le portefeuille a principalement souffert du repli des actions internationales et chinoises en particulier. Nos expositions aux fonds d'obligations internationales ont été pénalisées par l'écartement des spreads de crédit. Nos positions sur les obligations européennes ont quant à elles, bénéficié du mouvement de baisse de taux sur l'ensemble de la courbe européenne, notamment sur les taux courts.

Au cours du mois, notre allocation de portefeuille équilibrée nous a permis de tenir nos positions malgré la volatilité des marchés. En fin de mois, nous avons profité de la bonne tenue du secteur de la technologie aux USA pour initier des couvertures et initier une position d'arbitrage en faveur du secteur des télécoms en Europe.

Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 29,6%.

Avril 2023

Le fonds est stable sur le mois, dans un contexte marqué par les craintes de ralentissement économique. Au cours du mois, le portefeuille a principalement souffert du repli des actifs chinois, tandis que les couvertures tactiques sur le Nasdaq et le dollar US y ont contribué positivement. Nos expositions aux fonds d'obligations internationales ont également bénéficié du mouvement de baisse des taux.

Ce mois-ci, nous avons légèrement accru notre exposition aux actions internationales, en clôturant notamment nos couvertures sur le secteur de la technologie aux US. Par ailleurs, la volatilité sectorielle nous a poussé à couper notre position d'arbitrage sur le secteur des télécoms. Enfin, la trajectoire des politiques monétaires et les fondamentaux économiques font peser un risque sur la valorisation du dollar US, nous avons donc initié une couverture de la devise face à l'euro. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 33,1%.

Mai 2023

Le fonds est stable sur le mois, dans un contexte marqué par les négociations autour du plafond de dette aux États-Unis. Au cours du mois, le portefeuille a principalement bénéficié de son exposition aux actions internationales et tout particulièrement des actions des marchés développés tandis que le portefeuille a souffert du mouvement d'appréciation du dollar ainsi que de la contre-performance des matières premières et de la Chine. Au cours du mois, nous avons maintenu l'allocation du portefeuille avec un positionnement actions modéré, privilégiant les actions des pays développés et la constitution d'une poche obligataire visant à bénéficier de conditions de portage attractives. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 30,38%.

Juin 2023

Le fonds s'inscrit en progression sur le mois, dans un contexte marqué par l'apaisement suite à la suspension du plafond de dette aux États-Unis. Au cours du mois, le portefeuille a principalement bénéficié de son exposition aux actions internationales et tout particulièrement des actions des marchés développés. Le portefeuille a également bénéficié de l'appréciation de l'Euro face au Dollar US, tandis que le portefeuille a souffert du mouvement de hausse des taux ainsi que de la contreperformance des matières premières et de la Chine.

Au cours du mois, nous avons maintenu l'allocation du portefeuille avec un positionnement actions modéré, privilégiant les actions des pays développés et la constitution d'une poche obligataire visant à bénéficier de conditions de portage attractives. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 37,39%.

c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC.

Le premier semestre aura été marquée par la disparité des performances entre les principaux indices et classe d'actifs, reflétant les craintes de récession et de durcissement des conditions financières. Ainsi, les actions des pays développés ont tiré leur épingle du jeu, à commencer par les méga caps du Nasdaq galvanisées par les perspectives de croissance liées au développement de l'intelligence artificielle. Les actions européennes ont quant à elles bénéficié de l'apaisement des risques d'approvisionnement énergétique et du redémarrage chinois tandis que le marché japonais a pu profiter de la résilience de l'économie et du soutien apporté par la faiblesse du Yen. Toutefois, ces bonnes performances masquent la disparité des performances géographiques ou sectorielles. Le Royaume-Uni, les secteurs de l'immobilier ou des sociétés minières, et plus largement les petites capitalisations sont autant d'exemples de segments ayant souffert des inquiétudes liées à la poursuite de la lutte des banques centrales contre l'inflation et aux craintes sur la croissance que cela entraîne.

Au sein des marchés émergents, l'absence de plan de relance pour accompagner la réouverture de l'économie chinoise a finalement été sanctionnée par les marchés tout comme les matières premières qui poursuivent, à l'exception de l'or, une correction dans l'attente d'une récession tant attendue.

Malgré un épisode de stress bancaire aboutissant à la chute de plusieurs banques américaines et d'un géant suisse, les entreprises et les ménages auront démontré leur capacité à soutenir l'économie et l'emploi, contribuant aux bonnes performances des actifs risqués.

Perspectives marchés actions

Dans un contexte de repli des anticipations d'inflation, de résilience des économies développées et la perspective de la fin des politiques de resserrement monétaire, nous avons rehaussé nos perspectives pour les actions des pays développés. En effet, elles pourraient bénéficier de cet environnement favorable, d'autant plus que les banques centrales ont démontré leur réactivité pour éviter une crise bancaire et l'effet contagion sur le reste de l'économie.

En ce qui concerne l'allocation géographique, les écarts de valorisations entre les économies développées se sont récemment réduits, à l'exception du Japon. Nous restons néanmoins toujours prudents sur les actions américaines qui nous semblent toujours chères et beaucoup détenues dans les portefeuilles des investisseurs américains. Nous sommes également positifs sur la Chine qui pourrait bénéficier de plan de soutien permettant une reprise économique d'ici la fin de cette année.

Sur les styles et thématiques, nous favorisons dans une optique de moyen terme, la transition écologique, les valeurs pétrolières et les sociétés foncières qui bénéficient d'une décote élevée ainsi que les valeurs dites de « qualité ». Les décotes sur le segment des petites et moyennes capitalisations pourraient également être source d'opportunités au cours du semestre à venir.

Perspectives marchés obligataires

Le durcissement en cours des politiques monétaires des principales banques centrales pour enrayer l'inflation nous amène toujours à rester prudents sur les grands marchés obligataires mondiaux. Alors que les publications macroéconomiques traduisent les effets du resserrement monétaire et le ralentissement de l'inflation, bien que toujours au-dessus de sa cible, elles nous laissent envisager la fin prochaine du cycle de resserrement. Nous estimons que les taux longs sont désormais correctement valorisés et devraient rester globalement proche des niveaux actuels. Nous restons encore attentifs aux évolutions de marchés et travaillons des positions sur la courbe

des taux et les réduisons les obligations indexées sur l'inflation. La volatilité sur les marchés obligataires doit nous permettre d'accroître graduellement la sensibilité des portefeuilles.

Sur les obligations d'entreprises, notre sentiment redevient plus constructif. En effet, la remontée des taux d'intérêt a été en partie compensée par une baisse des spreads de crédit. Nous favorisons les échéances courtes du fait de leur meilleure visibilité et d'une courbe des taux assez plate. Cependant, nous restons vigilants au risque de défaut du fait du durcissement des politiques monétaires pour juguler l'inflation et du risque de récession.

Enfin, nous portons une opinion plus positive sur les obligations des pays émergents pour les prochains mois. Elles bénéficient en effet d'un portage attractif et de perspectives correctes au niveau de la conjoncture économique. Ces actifs pourraient notamment bénéficier de la détente du dollar et des taux américains.

Perspectives matières premières

Nous avons une vision neutre sur les matières premières. En effet, les craintes de ralentissement économique dues à la nécessaire lutte contre l'inflation sont un risque pour la classe d'actifs. La tendance positive de long terme sur les métaux, induite par l'accélération des investissements dans la transition énergétique, et la reprise économique chinoise sont en revanche des facteurs de soutien des cours. À court terme, l'énergie devrait bénéficier des coupes de production décidées par l'OPEC+.

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

La performance

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

OPTIMUM ÉQUILIBRE C cap -0.34 %

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

ISIN	TITRES	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
FRSG000138Q1	SG ISSU 1.0 12-24	550000	
IE00B41RYL63	SPDR BARC EURO AGG	435839.99	-74223.66
IVG___U2	EURO STOXX 50 0922	3659000	
LU0318941662	FID-WLD F-Y ACCEUR	1216770	-327150
LU0992631217	PTF PLUS F EUR AC	1028474.1	-236327
LU1161526816	EDR BD ALLOC I EUR C	843351.72	-140324.3
LU1797814339	M&G LUX OPTIM INC IC	453456	-89022
LU1829219127	MULTI UNITS LUXE	443040	-48054.33
LU2089238625	PEC UCITS ETFDR	613932	-141271.2
YEC___U3	EC EURUSD 0923	931505.4697	

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Type Instrument	Code ISIN	Libellé valeur	Valeur Boursière totale
OPCVM	FR0011269042	MAM SHO DURA ESG I	1 130 866.24
OPCVM	FR0012830933	MAM PREM EUROP I	501 028.55
OPCVM	FR0014009BLO	MAM TARGET 2027 I	257 441.04

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Changements intéressant le Fonds intervenus au cours de l'exercice

- Ajout de titres intégrant des dérivés simple 20% EMTN + complexe 20% Cocos ;
- Passage de l'exposition minimum taux (40% à 20%) ;
- Intégration du risque lié aux stratégies alternatives (alignement gamme suite aux recommandations du CAC) et risque liés aux obligations contingentes.

Changements intéressant le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice

A compter du 11 juillet 2023, une modification du prospectus est intervenue avec la suppression du Conseil.

3. Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Meeschaert Asset Management, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Meeschaert AM est également signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaert-am.com à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2022 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Meeschaert AM expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion.

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations réglementaires. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaert-am.com à la rubrique Informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion à la Tour Maine Montparnasse au 33 avenue du Maine à Paris ou sur le site www.meeschaert-am.com. Meeschaert AM publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Règlement SFDR et TAXONOMIE

Article 6 : Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Eléments qualitatifs**

La politique de rémunération est décidée en cohérence avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de MAM. Cette politique n'encourage pas une prise de risque susceptible d'excéder le niveau de risque défini par MAM.

Conformément à l'article 319-10 10° du Règlement Général de l'AMF, un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable reflète des performances durables et conformes à la politique de risques en fonction de l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs conformément aux plans de rémunérations variables et aux résultats de MAM, liant ainsi de fait, les intérêts des collaborateurs avec ceux de MAM, de ses actionnaires et de ses investisseurs, à court et à moyen terme. Elle vise à reconnaître la performance individuelle voire collective dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte, des résultats mais aussi des comportements pour atteindre ceux-ci selon un référentiel commun à l'ensemble du Groupe Meeschaert. Afin de prévenir tout conflit d'intérêts, la rémunération variable n'est pas directement et uniquement corrélée aux revenus générés.

MAM dispose d'un comité spécialisé en matière de rémunérations composé des 3 personnes suivantes :

- Le Président du groupe Meeschaert qui est aussi le Président du Conseil de Surveillance de MAM. Il exerce les fonctions de Président du comité de rémunérations de MAM ;
- Le Secrétaire Général du groupe Meeschaert ;
- Le Président de la société de gestion MAM.

Le personnel concerné par les dispositions de rémunération correspond à toutes les personnes qui ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds et/ou de la société de gestion : dirigeants, gérants, COO, responsables des fonctions de contrôle et de risques, commerciaux, personnel assimilés par leur niveau de rémunération.

L'attribution individuelle des parts variables de rémunération du personnel identifié est corrélée :

- D'une part, à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés ;
- D'autre part, aux résultats de MAM.

En conséquence des principes rappelés ci-dessus, la rémunération variable comporte :

- Une part acquise, ci-après « Part Acquise », qui représente 50% de la rémunération variable ;
- Une part conditionnelle, ci-après « Part Conditionnelle » qui représente également 50% de la rémunération variable et qui est soumise à la réalisation cumulative des quatre conditions suivantes :
 - ✓ Présence ;
 - ✓ Performance individuelle ;
 - ✓ Résultats de MAM ;
 - ✓ Respect des règles, chartes, et codes de déontologie en vigueur dans l'entreprise.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Les modalités de règlement différé des rémunérations variables ne s'appliquent pas lorsque le montant de la rémunération variable attribuée est inférieur ou égal à un seuil fixé à 100 000 euros.

La Part Acquise de la rémunération variable égale à 50% du montant total de la rémunération variable est versée en numéraire au plus tard le 30 avril de l'année N+1.

La Part Conditionnelle est versée en instruments financiers par tiers différé, sur les trois exercices postérieurs à celui de l'attribution.

La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la SGP et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles qu'elle gère et de la personne concernée. Le montant total des rémunérations variables est en général diminué d'une part substantielle lorsque la société de gestion de portefeuille n'est pas bénéficiaire et/ou les portefeuilles qu'elle gère enregistrent des performances financières médiocres en référence à leur indicateur de référence.

Type d'instruments financiers versés : Le personnel identifié recevra du cash indexé sur un panier de fonds MAM représentatifs de la gestion mise en œuvre par la société de gestion dans le cadre de ses activités. Ces fonds seront représentatifs des trois types de gestion actions, obligations et diversifiées.

- **Eléments quantitatifs**

Meeschaert Asset Management en qualité de société de gestion de portefeuille dispose d'un agrément, dans le cadre de la gestion concernant les Organismes de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM), conformément à la Directive n°2009/65/CE (Directive OPCVM) et également dans le cadre de la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA), conformément à la Directive n°2011/61/UE (Directive AIFM).

Les responsabilités qui incombent à Meeschaert Asset Management dans le cadre de ces deux dispositions sont relativement similaires et Meeschaert Asset Management estime que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relevant de l'administration d'OPCVM ou de fonds d'investissement alternatifs.

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2022 les montants suivants :

- Montant total brut des rémunérations fixes versées (excluant les paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 3 951 498 € (salaires de base tous types de contrats confondus) ;
- Montant total brut des rémunérations variables versées : 1 267 700 € ;
- Nombre de bénéficiaires : 72 (ensemble des collaborateurs ayant perçu une rémunération au cours de l'année 2022, tous types de contrats confondus).

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel du gestionnaire dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de MEESCHAERT Asset Management ne permettent pas une telle identification par fonds ;

Aussi les chiffres ci-dessous présentent le montant agrégé des rémunérations au niveau global de MEESCHAERT Asset Management :

- Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs : 1 603 976 € ;
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de MEESCHAERT Asset Management dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds dont elle est la société de gestion (excluant les cadres supérieurs) : 1 892 181€.

La politique de rémunération a été adoptée par le conseil de surveillance du 28/03/2017.

COMPTES ANNUELS

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS F.A.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement
OPTIMUM EQUILIBRE
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 30 juin 2023**

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement OPTIMUM EQUILIBRE

Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine - 75015 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OPTIMUM EQUILIBRE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Isabelle Bousquie
KPMG le 20/11/2023 22:52:55

Isabelle Bousquie
Associé



BILAN ACTIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	8 760 306,04	11 255 471,87
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	553 410,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	553 410,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	8 196 158,96	11 210 771,87
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 196 158,96	11 210 771,87
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	10 737,08	44 700,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	10 737,08	44 700,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	69 409,69	68 712,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	69 409,69	68 712,20
COMPTES FINANCIERS	51 200,27	876 091,06
Liquidités	51 200,27	876 091,06
TOTAL DE L'ACTIF	8 880 916,00	12 200 275,13

BILAN PASSIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 024 233,91	12 179 491,64
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-71 762,27	140 073,29
Résultat de l'exercice (a,b)	-161 579,77	-230 685,96
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	8 790 891,87	12 088 878,97
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	10 737,08	44 700,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	10 737,08	44 700,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	10 737,08	44 700,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	17 877,08	66 696,16
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	17 877,08	66 696,16
COMPTES FINANCIERS	61 409,97	0,00
Concours bancaires courants	61 409,97	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	8 880 916,00	12 200 275,13

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX SM 0923	236 325,00	0,00
EURO STOXX SM 0922	0,00	218 475,00
EURO STOXX 50 0922	0,00	688 200,00
EC EURUSD 0923	1 008 006,63	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 913,17	55,61
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 668,80	2 420,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 763,07	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	6 399,26
TOTAL (1)	7 345,04	8 874,87
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	874,50	2 633,57
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	874,50	2 633,57
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	6 470,54	6 241,30
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	212 199,52	235 109,82
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-205 728,98	-228 868,52
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	44 149,21	-1 817,44
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-161 579,77	-230 685,96

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif Net	1,60% TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,30% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	3,00% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement à chaque transaction	Société de gestion : Néant Dépositaire : Néant
Commission de surperformance	Actif net	20 % de la surperformance lorsque la performance nette de frais dépasse 4% par an. Les rachats survenus sur la période de calcul donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

DESCRIPTION DE LA METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION VARIABLES :

Conformément à la réglementation en vigueur applicable, le calcul de la commission de surperformance sera, sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence (ici un taux fixe de 4 %) sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable à la société de gestion.

Méthode de calcul :

La commission de performance du Fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle égale à **4%** et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Provision/Reprise de Provision :

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période d'observation est supérieure à celle du fonds indicé, une provision de **20%** de cette surperformance est constituée à chaque établissement de valeur liquidative (VL).

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par la société de gestion.

Toute sous-performance du fonds au dernier jour de la période d'observation de 12 mois devra être rattrapée au cours d'une période d'observation de 5 ans maximum avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence :

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence (ici un taux fixe de 4%) et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. ».

Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation :

La commission de surperformance se calcule sur une période d'observation de 12 mois allant du 1er juillet au dernier jour de bourse du mois de juin.

A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Cristallisation :

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois et coïncide avec l'exercice comptable du Fonds.

La première période de cristallisation se terminera le 30 juin 2023.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts OPTIMUM EQUILIBRE R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	12 088 878,97	11 212 450,22
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	371 872,15	2 529 505,40
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 611 229,61	-1 121 286,47
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	65 286,27	150 532,96
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-188 308,12	-54 915,78
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	73 890,00	148 587,08
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-55 932,41	-114 111,44
Frais de transactions	-6 118,94	-8 606,87
Différences de change	-3 807,58	72 135,78
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	296 053,04	-538 357,39
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-53 517,09</i>	<i>-349 570,13</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>349 570,13</i>	<i>-188 787,26</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-33 962,92	41 814,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>10 737,08</i>	<i>44 700,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-44 700,00</i>	<i>-2 886,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-205 728,98	-228 868,52
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	8 790 891,87	12 088 878,97

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	553 410,00	6,30
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	553 410,00	6,30
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	236 325,00	2,69
Change	1 008 006,63	11,46
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	1 244 331,63	14,15

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	553 410,00	6,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 200,27	0,58
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 409,97	0,70
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	553 410,00	6,30	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	51 200,27	0,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	61 409,97	0,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	143 746,92	1,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	19 436,78	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	51 200,27	0,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 008 006,63	11,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	34 628,90
	Rétrocession de frais de gestion	53,71
	Dépôts de garantie en espèces	34 727,08
TOTAL DES CRÉANCES		69 409,69
DETTES		
	Rachats à payer	4 100,53
	Frais de gestion fixe	13 776,55
TOTAL DES DETTES		17 877,08
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		51 532,61

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	3 799,1680	371 872,15
Parts rachetées durant l'exercice	-36 763,5948	-3 611 229,61
Solde net des souscriptions/rachats	-32 964,4268	-3 239 357,46
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	88 982,2695	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	211 495,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	757,45
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	53,71

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 889 335,83
	FR0012830933	MAM PREMIUM EUROPE I	501 028,55
	FR0011269042	MAM SHORT DURATION ESG I	1 130 866,24
	FR0014009BL0	MAM TARGET 2027 I	257 441,04
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			1 889 335,83

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-161 579,77	-230 685,96
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-161 579,77	-230 685,96

	30/06/2023	30/06/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-161 579,77	-230 685,96
Total	-161 579,77	-230 685,96

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-71 762,27	140 073,29
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-71 762,27	140 073,29

	30/06/2023	30/06/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-71 762,27	140 073,29
Total	-71 762,27	140 073,29

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Actif net en EUR	11 212 450,22	12 088 878,97	8 790 891,87
Nombre de titres	108 364,4763	121 946,6963	88 982,2695
Valeur liquidative unitaire	103,46	99,13	98,79
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,89	1,14	-0,80
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,95	-1,89	-1,81

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
LUXEMBOURG				
SG ISSUER 1.0% 23-12-24 EMTN	EUR	550 000	553 410,00	6,30
TOTAL LUXEMBOURG			553 410,00	6,30
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			553 410,00	6,30
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			553 410,00	6,30
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
ISHARES MSCI CHINA A UCITS	EUR	25 000	102 212,50	1,16
TOTAL ALLEMAGNE			102 212,50	1,16
FRANCE				
BNP PARIBAS EASY S P 500 UCITS ETF	EUR	16 000	320 352,00	3,64
BNP PARIBAS MOIS ISR FCP	EUR	1,137	26 244,91	0,30
MAM PREMIUM EUROPE I	EUR	23	501 028,55	5,70
MAM SHORT DURATION ESG I	EUR	112	1 130 866,24	12,86
MAM TARGET 2027 I	EUR	24	257 441,04	2,93
OFI ENERGY STRAT MET METAL XL EUR	EUR	4	161 267,96	1,84
OSTRUM SRI CASH PLUS RC	EUR	1	41 364,74	0,47
TOTAL FRANCE			2 438 565,44	27,74
IRLANDE				
SPDR BARC.CAP.EURO AGGR.BD.ETF	EUR	6 600	349 707,60	3,98
TOTAL IRLANDE			349 707,60	3,98
LUXEMBOURG				
AMUNDI JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR C	EUR	1 700	157 717,50	1,80
AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF C	EUR	2 615	1 107 788,53	12,60
AMUNDI PRIME EURO CORPORATES - UCITS ETF DR (C)	EUR	25 000	442 850,00	5,04
BLACKROCK GLOBAL FUNDS CHINA BOND FUND I2 EUR ACC	EUR	15 800	253 432,00	2,88
CARMIGNAC PORTFOLIO CAPITAL PLUS F EUR C	EUR	745	819 790,55	9,32
EDR BD ALLOC I EUR CAP	EUR	53	678 036,42	7,71
FIDELITY FNDS-WRLD FD-Y ACCEUR	EUR	31 000	954 800,00	10,86
FULLGOAL CHINA SMALL MID CAP GROWTH FUND A1 ACC	USD	100	143 746,92	1,64
M&G (LUX) OPTIMAL INCOME FUND CI EUR ACC	EUR	36 000	357 249,60	4,06
MULTI UNITS LUXEMBOURG-LYXOR	EUR	2 850	390 261,90	4,44
TOTAL LUXEMBOURG			5 305 673,42	60,35
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			8 196 158,96	93,23
TOTAL Organismes de placement collectif			8 196 158,96	93,23
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 0923	USD	8	9 387,08	0,10
EURO STOXX SM 0923	EUR	-15	1 350,00	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			10 737,08	0,12
TOTAL Engagements à terme fermes			10 737,08	0,12
TOTAL Instruments financier à terme			10 737,08	0,12

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-10 200	-9 387,08	-0,11
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-1 350	-1 350,00	-0,01
TOTAL Appel de marge			-10 737,08	-0,12
Créances			69 409,69	0,79
Dettes			-17 877,08	-0,20
Comptes financiers			-10 209,70	-0,12
Actif net			8 790 891,87	100,00

Parts OPTIMUM EQUILIBRE R	EUR	88 982,2695	98,79
----------------------------------	------------	--------------------	--------------